

JEUNES & POLICE

DU CONFLIT AU DIALOGUE ?



ÉTAT DES LIEUX
CONTRÔLES AU FACIÈS
NOUVELLES MESURES
PROPOSITIONS

Diff'rent
news

Ils témoignent



©ELDIABLO
©WILLPRIX



ESTHER BENBASSA, SÉNATRICE DU VAL-DE-MARNE

«Je vais au Sénat en voiture. Des policiers m'arrêtent et me demandent mes papiers. Je les montre très poliment [...] Ils entendent mon accent et je vois leur regard se porter sur la cocarde du Sénat posée sur la vitre de ma voiture. [...] L'un d'entre eux souhaite savoir si c'est à moi. [...] Je réponds que oui. Il me demande ensuite de prouver que je suis sénatrice. [...] Je sors une carte. [...] Il me dit : « J'en ai vu d'autres vous savez. » Là, j'étais un peu inquiète. Déjà qu'en tant qu'immigrée je suis toujours en panique quand je vois des policiers. [...] Ils appellent le Sénat. [...] Ils étaient un peu ennuyés de m'avoir contrôlée de cette façon-là. [...] Le plus dur c'était après. J'étais choquée [...] humiliée [...]. J'avais un accent et j'étais étrangère donc je ne pouvais qu'être une usurpatrice. [...]»



YOUSSOUPHA, ARTISTE

«Je sortais de la fac. [...] J'étais aux Halles, et là, une équipe de policiers déboule et me bouscule. [...] Ils m'accrochent le bras et j'enlève ma main en me disant qu'ils m'avaient attrapé sans faire exprès [...] mais ils me tirent volontairement. Le contrôle a commencé. [...] J'ai demandé pourquoi on m'arrêtait et, bien entendu, ils n'ont pas répondu. C'est parti en dispute. [...] Ils m'ont plaqué contre le mur. Il y avait du monde. Je savais que des gens de ma famille passaient par là. L'humiliation était insupportable. [...] Les gens s'arrêtaient à cause du bruit. [...] Je n'ai pas pensé au recours après cette histoire. Je n'ai pas été éduqué dans un endroit où les gens ont eu le réflexe de rapporter ce genre d'abus. [...]»



3 QUESTIONS À MARC CHEB SUN*

JEUNES ET POLICE, UNE QUESTION ÉTERNELLE ? On voit à quel point cette relation occupe une place centrale. Ce n'est pas propre à la France : au Royaume-Uni, aux États-Unis, la plupart des émeutes sont provoquées par des violences policières qui visent la jeunesse et, il faut le dire clairement, notamment celle des quartiers populaires et des minorités. Dans une logique insupportable. Les éléments se conjuguent (âge, sexe, vêtements, origine...). Les jeunes des cités sont, parfois, soumis quotidiennement à des vérifications d'identité, avec tout ce qui peut aller avec. Les contrôles touchent également des Noirs et des Arabes adultes, qui portent un « costume-cravate » et qui sont socialement sortis de la précarité. On voit là combien le « regard racial » posé sur les minorités les renvoie à une outrageante suspicion. Même des policiers noirs disent être contrôlés assez systématiquement lorsqu'ils sont en civil !

PEUT-ON PARLER D'UNE SOUFFRANCE FACE À UNE AUTRE ? Oui, mais c'est à l'État de gérer cela et de ne pas permettre, voire de provoquer, ce face-à-face brutal, ce choc, ces souffrances. Le mode de recrutement des policiers, leur formation, le soutien dont ils devraient pouvoir bénéficier tout au long de leur carrière et, plus particulièrement, durant les premières années, leurs conditions de travail... Des enjeux d'une urgence absolue. Les contrôles au faciès ne servent à personne. Évidemment pas à ceux qui en sont victimes... Totalement inefficaces, ils représentent une des « mises en scène » de ce face-à-face. Lutter contre eux, ce n'est pas lutter contre la police ou les policiers. C'est une condition minimale pour que d'autres relations puissent s'inventer, puis s'instaurer.

CE MAGAZINE SERA ENVOYÉ AUX SYNDICATS DE POLICIERS, DE MAGISTRATS, AUX POLITIQUES ET ASSOCIATIONS DE JEUNES... C'est une très bonne chose. C'est une façon de participer à ce dialogue, bien trop rare, auquel aspirent la plupart des acteurs concernés.

* Auteur, éditorialiste. www.marc-chebsun.com

Police nationale ou municipale, civile ou militaire : pas facile de s'y retrouver ! Du grec polis : cité. Étymologiquement, l'art de gérer la cité, la faire vivre en harmonie. Quand on dit forces de l'ordre, ça sent le « pas là pour faire des simagrées » mais pour assurer la sécurité. Même de manière musclée. Pourquoi ne pas préférer le noble terme de gardien de la paix, réservé au flic en tenue ? Au Moyen Âge, la France invente les gendarmes : *gens d'armes*. Des militaires chargés de réprimer les révoltes populaires, désormais attachés à des missions classiques de sûreté. Quelle différence avec la police nationale ? Côté taf, c'est presque kif-kif. La police nationale exerce dans les grandes zones urbaines, sous l'autorité du ministère de l'Intérieur ; les campagnes sont plutôt le lot de la gendarmerie, donc du ministère de la Défense. La police municipale ? Rattachée au maire et à l'État, elle exerce presque les mêmes missions que ses collègues gardiens de la paix, en restant dans la commune. Côté gros bras, ne pas confondre le Raid – unité civile d'élite « recherche assistance intervention et dissuasion » – et le GIGN, groupe d'intervention de la gendarmerie nationale. Sans oublier les CRS, compagnies républicaines de sécurité, créées dans les années 40, affublées depuis d'une image violente alors qu'elles peuvent se trouver affectées au secours en montagne ou à la surveillance des plages ! **R.É**



LILIAN THURAM, ANCIEN FOOTBALLEUR

«Je prends un TGV à la gare de Lyon pour aller à Turin. [...] Plusieurs policiers sont arrivés. L'un m'a demandé mes papiers. [...] J'ai jeté un œil autour de moi. D'autres policiers interpellaient des gens. [...] J'ai demandé ce qui se passait, pourquoi lui et ses collègues n'arrêtaient que les personnes noires ? [...] J'ai continué : « La prochaine fois, faites une file avec écrit « pour les Noirs » comme ça, on saura où il faut passer en préparant nos papiers d'identité » [...] En sortant mes papiers, le policier s'est rendu compte que j'étais Lilian Thuram. Il m'a demandé de circuler. [...] Un ami était révolté. Il n'avait pas été contrôlé et ne comprenait pas pourquoi je l'étais. J'ai répondu que c'était parce que le Noir était suspect. [...]»



©WILLPRIX

AXIOM, ARTISTE ET MILITANT

«[...] Je regarde dans le rétro et je vois les policiers arriver. [...] J'ai dit à ma femme de se taire : les gens qui ne se sont jamais fait contrôler s'énervent vite. [...] Le policier me fait sortir du véhicule. [...] Il fouille la voiture. De manière plus douce, en voyant que ma femme est blanche et blonde. Elle demande : « Pourquoi vous le contrôlez ? [...] Pourquoi je ne suis pas contrôlée, moi ? » L'agent répond qu'il n'a pas le droit de la toucher parce que c'est une femme. [...]»



©F.V.

LOÏC LECOUPLIER, POLICIER

«Quand je suis arrivé ici, en banlieue parisienne, je peux vous dire que ça a été un choc. J'ai toujours vécu dans les champs, j'ai atterri à Aubervilliers avec mon sac, j'avais 19 ans ; c'est pas évident. La police aussi a peur. Tout le monde a peur de tout le monde. Nous avons en banlieue les policiers les plus jeunes de France. Forcément, c'est un groupe de jeunes face à un autre, il y a une sorte de rivalité, chacun se comporte psychologiquement comme une bande. Quand j'ai pris la responsabilité de brigades, j'ai dit à mes collègues. « Nous sommes policiers, nous ne sommes pas une bande. »



©WILLPRIX



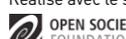
©DR

SEFYU, ARTISTE

«[...] Si tu t'embrouilles avec eux (les policiers), tu finis en garde à vue. On te défère et tu reviens au quartier sans lacets [...] jusqu'au jour où tu en as ras-le-bol. Du coup, quand tu les vois, tu te sauves. Et quand tu te sauves t'es suspect. Celui qui court est toujours suspect. Ça va au-delà du contrôle d'identité. C'est un contrôle de soumission pour te montrer que toi, t'es rien du tout. [...]»

Textes (sauf celui de Loïc Lecouplier) à retrouver en intégralité en vidéo sur le site <http://www.stoplecontroleaufacies.fr/>

Diff'rent News
Jeunes et police : du conflit au dialogue ?
Numéro thématique et gratuit produit par l'association **Multikulti Média**
21 passage Lathuille 75018 Paris.
multikultimedia@gmail.com
Président : Gérard Bourgeois.
Coordination éditoriale : Patricia Jezequel.
Création graphique et maquette : Laurence Salaün.
Édition : AccenTonique – www.accentonique.net
Rédaction : Sarah Ashayari, Fred Barusal, Isadora Bonnel, Antoine Le Couvreur, Lisa Nadjati, Sacha Pellegrini, Pil.

Illustrations : Eldiablo.
Photos : Théo Birambeau, Willprix.
Imprimeur : France Quercy à Mercuès, sur papier certifié FSC.
Remerciements à Claudine Rigal.
Réalisé avec le soutien de
 OPEN SOCIETY FOUNDATIONS
www.opensocietyfoundations.org
 facsé
www.lacse.fr
Pour commander des exemplaires, faites-nous un mail.
Seul l'envoi est payant.
Adresse : multikultimedia@gmail.com
Téléchargez ce mag Jeunes-police sur les sites de nos partenaires !



<http://www.tnova>



<http://www.saphirnews.com>



<http://www.totemtv.net>



<http://fr.myeurop.info>



<http://www.lecourrierdelatlas.com>

Contrôles au faciès : le déni français

En 2009, la fondation Open Society publie la première étude statistique sur les contrôles au faciès¹, en partenariat avec des chercheurs du CNRS. Rencontre avec Lanna Hollo, représentante d'Open Society en France.

LANNA HOLLO



Pourquoi cette étude ?

Nous menons un programme sur le profilage racial (cf. encadré) en Europe. Les contrôles au faciès existent dans beaucoup de pays. La particularité de la France c'est le déni. Depuis des décennies, ces contrôles, très répandus, font l'objet de nombreux rapports qualitatifs. Ils ont été un des facteurs de plusieurs émeutes, sans que le problème soit pour autant reconnu. D'où notre décision de mener une étude quantitative.

Vos conclusions ?

Les personnes noires ou arabes sont contrôlées de manière disproportionnée. En moyenne, un Noir a six fois plus de risque qu'un Blanc de subir un contrôle d'identité, et un Arabe huit fois plus (cf. encadré). Nous avons aussi pris en compte l'âge, le sexe et l'apparence vestimentaire. Résultat : les personnes habillées

«jeunes» (hip-hop, gothique, punk ou tektonik) ont 11,4 % fois plus de probabilités d'être contrôlées.

Ces contrôles ne concernent-ils que les jeunes ?

Non. Un quadragénaire noir ou arabe en tenue de travail sera plus contrôlé qu'un homme blanc du même profil. En fait, les facteurs s'ajoutent les uns aux autres : si vous êtes un homme, jeune et arabe, vous cumulez les risques.

Pourquoi les personnes noires et arabes sont-elles majoritairement contrôlées ?

Cela tient aux stéréotypes sur leur origine, leur criminalité supposée. Qu'un policier fasse des contrôles d'identité en fonction de préjugés ne signifie pas qu'il soit raciste : ces stéréotypes sont ancrés dans la société et renforcés par une discrimination institutionnelle.

Selon certains, les contrôles au faciès seraient justifiés, car les Noirs et les Arabes seraient davantage impliqués dans la délinquance...

On trouve là où l'on cherche ! Certains délits sont liés à la pauvreté, d'autres à des catégories sociales plus favorisées, mais la majorité d'entre eux sont répandus dans toute la population. Bien sûr, si on contrôle plus de Noirs, on trouvera davantage de drogue sur les Noirs... On demande aux policiers de cibler certains délits (la possession de cannabis, l'absence de titre de séjour...), qui font grimper les courbes de la délinquance. Or ces chiffres ne reflètent pas la criminalité, mais bien l'activité policière qui répond à des choix politiques. C'est un cercle vicieux : ces chiffres génèrent des stéréotypes, qui induisent des contrôles au faciès, renforçant à leur tour les stéréotypes.

Que suggérez-vous ?

Il n'existe pas de formule miracle. Mais grâce aux expérimentations menées dans différents pays, comme à Fuenlabrada en Espagne (voir pages 18 et 19), on sait qu'il faut opter pour un changement d'approche global. D'abord, il est primordial de modifier l'article 78.2 du Code de procédure pénale, pour que les policiers soient obligés de justifier les contrôles d'identité. Le

problème doit également être reconnu au plus haut niveau hiérarchique. Les policiers qui sont sur le terrain, eux, doivent être soutenus et formés pour des contrôles d'identité efficaces. Il faut aussi mesurer l'ampleur des contrôles au faciès, sinon la hiérarchie ne pourra pas agir. Un récépissé mentionnant le motif et le résultat du contrôle donnerait à celui qui l'a subi la possibilité d'un recours. Cela permettrait aussi à la police de recueillir des données objectives sur les contrôles (nombre, efficacité, etc.). Un autre élément important : instaurer un dialogue entre la police et les acteurs locaux. Enfin, il faut revoir les méthodes d'évaluation des policiers, pour y intégrer un critère sur la relation entre eux et les citoyens. Si on veut réussir, les effets d'annonce ne suffiront pas.

Ces mesures ne vont-elles pas stigmatiser les policiers ?

Évoquer des dérapages, ce n'est pas stigmatiser l'ensemble de l'institution. La confiance,

essentielle, des citoyens envers la police est mise à mal par les contrôles au faciès. De telles mesures permettraient justement aux policiers d'améliorer leurs relations avec la population, d'accroître leur légitimité et donc d'être plus efficaces.

1. Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris, Open Society Justice Initiative, 2009.

LE PROFILAGE RACIAL, C'EST QUOI ?

C'est prendre pour critère la couleur de peau, l'appartenance ethnique, la religion ou l'origine nationale pour décider d'identifier des personnes susceptibles de se livrer à des activités délictueuses.

TÉMOIGNAGES

Zesau, rappeur [...] Les policiers aiment bien poser leurs mains sur toi et si tu fais de même t'es en tort et ça part en outrage. [...] Ça les amuse, mais moi pas. Ils essaient de me pousser à bout. Il y a en un qui s'est foutu à côté de moi et m'a roté au visage. Il voulait me titiller. J'avais envie de leur rentrer dedans, mais je savais que je pourrais finir en prison. [...] Je leur ai demandé pourquoi ils faisaient ça. Ils m'ont répondu qu'ils s'ennuyaient dans leur boulot et voulaient rigoler. [...] C'était des jeunes flics de 25 ans. [...]

Mabrouck Rachedi, écrivain C'était lors d'une sortie culturelle. J'étais en seconde. [...] On franchissait un portique de sécurité avec un ticket de métro à Châtelet. Là, des policiers nous ont séparés du groupe, moi et deux ou trois autres camarades, pour un contrôle d'identité. Pour nous,

c'était quelque chose d'admis. [...] La prof s'énervait parce qu'elle remarquait qu'ils avaient séparé les Noirs, les Arabes et les Portugais du reste de la classe. Nous avions la honte. [...] On subissait un traitement de défaveur et c'était évident.

Lahouari Ben Mohamed (raconté par son cousin Majid El Jarroudi) C'était à Marseille, un samedi soir. Lahouari est invité à aller faire une balade avec des amis. Sur le chemin du retour il est arrêté, avec ses copains, à 300 mètres de chez lui par la police pour un contrôle d'identité [...] Un des CRS détient une mitraillette. [...] Il frappe à la vitre de la voiture et dit en fixant Lahouari droit dans les yeux « Je sais pas si c'est le froid, mais aujourd'hui j'ai la gâchette facile. » [...] Le contrôle se termine. Les agents s'en vont, sauf celui

à la mitraillette. [...] Il passe l'arme dans la voiture et pointe le canon, droit sur Lahouari. Le jeune meurt atteint d'une rafale dans la tête. Le coupable selon la justice... la mitraillette [...] Lahouari avait un petit frère qui a grandi avec ce drame. Il est devenu policier.



©WILLPRIX

EN BREF

À la station Châtelet, un Arabe a presque **15 fois plus de risque** qu'un Blanc d'être contrôlé, et un Noir 11,5 fois plus.

Les Noirs subissent **4 fois plus souvent** de palpations que les Blancs, et les Arabes 3 fois plus.

25 % des personnes interrogées déclarent avoir été contrôlées 2 à 4 fois dans le mois, et 16 % plus de cinq fois dans le mois.

Open Society Justice Initiative, Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris, 2009. Rédigé par Fabien Jobard et René Levy. Rapport disponible sur <http://www.cesdip.fr/spip.php?article427>

ZOOM SUR... OPEN SOCIETY

Créée en 1979 par Georges Soros, la fondation Open Society promeut, dans soixante pays, le développement de la démocratie et des droits de l'homme. Dans cette optique, le programme Open Society Justice Initiative, mis en place en 2005, préconise une réforme juridique fondée sur la protection des droits de l'homme, et vise à renforcer les connaissances et les capacités juridiques des sociétés ouvertes.

Ils témoignent en vidéo sur le site stoplecontroleaufacis.fr



Paris, mars 2013 : rassemblement de plusieurs associations réunies au sein du Collectif Stop le contrôle au faciès

©WILL PRIX

Trente ans après la Marche pour l'égalité, les relations entre police et jeunesse demeurent toujours aussi problématiques. Dans certains quartiers, le rapport de force est devenu systématique. Quand la souffrance des jeunes fait face à celle des policiers... Un cercle vicieux dont il est désormais difficile de sortir.

JEUNES ET POLICE LE DIALOGUE DE SOURDS

Juin 2007 : Lamine Dieng, 25 ans, est interpellé en pleine nuit. Dans le fourgon de police, il est menotté et maintenu immobile à plat ventre par quatre policiers. Quelques minutes plus tard, l'heure de son décès est enregistrée. D'après l'autopsie, il s'agirait d'une asphyxie. Pour la Commission nationale de la déontologie et de la sécurité (CNDS), la «*contention inadéquate*» est à l'origine de sa mort. À ce jour, aucun des policiers n'a été condamné. Avec d'autres familles, la sœur de Lamine fonde le collectif Vies Volées afin d'obtenir vérité et justice.

Ce désamour entre jeunes et police existait déjà trente ans plus tôt. Au point

que, dans certaines villes, chaque altercation devenait synonyme d'émeutes. Parmi elles, Vaulx-en-Velin, où a grandi Saïd Kebbouche dans les années 80. Une période marquée par une longue série de bavures policières. «*À cette époque, c'était tout à fait normal d'être maltraité par la police*», rappelle Saïd. Afin de protester contre ces crimes policiers, des jeunes de la région parisienne lancent Rock against police, une série de concerts gratuits organisés dans des cités. L'un des initiateurs, Mogniss H. Abdallah, constate dans son livre *Rengainez, on arrive!*¹ qu'un «*racisme anti-jeunes vient se superposer au racisme anti-Arabs et anti-Noirs*». Le titre de son bouquin reprend le slogan scandé lors de la Marche pour

l'égalité et contre le racisme de 1983. Rebaptisée «*Marche des Beurs*» par les médias, cette manifestation était née, elle aussi, à la suite d'affrontements entre jeunes et policiers.

Instaurée en 1998 par le gouvernement Jospin, la police de proximité avait pour objectif de faciliter les rapports entre les forces de l'ordre et la population. Selon Marc La Mola, brigadier-chef à Marseille et auteur du livre *Le sale boulot?*, «*il y avait encore un respect mutuel. La police restait un service public qui aidait et assistait. La répression était l'ultime recours*». Certains policiers habitaient même le quartier où ils travaillaient, créant ainsi, par leur mode de vie, une empathie vis à vis des jeunes. «*Lorsqu'on arrêtait un jeune avec une barrette de shit, on la lui rendait. Ça ne valait pas la peine de l'interpeller pour si peu*», affirme Marc La Mola. La présence systématique de policiers expérimentés pouvait également calmer le jeu. Leur âge forçait le respect des jeunes et permettait d'encadrer les nouvelles recrues lors de leurs premières patrouilles. «*Le savoir-faire se transmettait entre anciens et jeunes*, poursuit Marc La Mola. *Aujourd'hui, les nouveaux gardiens de la paix ne savent pas gérer les tensions avec des jeunes qui ont le même âge qu'eux.*»

UN POINT DE NON-RETOUR
En 2003, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, décide pourtant de supprimer la police de proximité en raison d'un bilan qu'il juge négatif. Une erreur, d'après bon nombre de gardiens de la paix. «*L'humain au service de l'humain coûte cher et son rendement n'est pas immédiat*, observe Yannick Danio du syndicat Unité SGP. *On paie aujourd'hui les conséquences de cette politique.*» Ces dix dernières années, un point de non-retour semble donc avoir été atteint. Les révoltes parties de Clichy-sous-Bois en 2005 ou de Villiers-le-Bel en 2007 en témoignent. Plus généralement, l'image des policiers auprès de la jeunesse française n'a cessé de se dégrader. D'après un sondage Ifop publié l'an dernier, la moitié des moins de 35 ans considère que la police est inefficace et abuse de ses pouvoirs. Au cœur de cette tension, des contrôles d'identité répétés. Les études menées par le CNRS et par Open Society en 2007, attestent

ENTRE DEUX MONDES



©FRANCK VIBERT

54 ans, ex-taulard, originaire de Mantes-la-Jolie (78), Yazid Kherfi œuvre aujourd'hui à rapprocher jeunes et police.

«*Je travaille entre deux mondes qui s'ignorent et se méprisent.*» Depuis sa sortie de prison il y a vingt ans, Kherfi a obtenu un DESS en Ingénierie de la sécurité et enseigne à la fac. Pour lui, le travail commence du côté des forces de l'ordre. «*Pour régler le problème des jeunes, il faut d'abord régler celui des adultes.*» Pourtant, Yazid peine à intervenir auprès des policiers. «*Ils ne regardent que mon passé et ont du mal à se remettre en question.*» Quand il s'adresse aux jeunes, il dégage le code de déontologie de son portefeuille et leur apprend que «*la loi est une meilleure arme que les pierres*». Il y a plusieurs années, il était pourtant à leur place... à quelques nuances près. «*En trente ans, rien n'a changé, si ce n'est le niveau de violence.*» Aujourd'hui, il est «*choqué*» face à la fracture existante entre jeunes et police. «*C'est grave d'avoir peur d'un service public dont on a besoin.*» À force d'acharnement, Yazid réussit à les réunir sur un ring de boxe à Guéret, dans la Creuse, et sur une scène de théâtre à Nantes : policiers et jeunes inversent les rôles, ce qui leur permet d'apaiser les tensions. «*Un temps seulement. Ensuite, tout est à refaire...*»

qu'un Noir ou un Arabe, qui de plus s'habille «*jeune*», a davantage de chances de se faire contrôler que le reste de la population. Cette pratique s'explique en partie par la politique du chiffre instaurée en 2002 qui pose le taux d'élucidation comme indicateur clé. En ciblant principalement les infractions à la législation sur les stupéfiants et sur les étrangers, les agents disposent de délits rentables puisque le ratio entre affaires constatées et affaires élucidées grimpe. «*Qu'en est-il de la jeunesse dorée?*» Afin d'atteindre son quota d'interpellations, le policier, selon Marc La Mola, ne ferait aucune distinction entre les classes sociales. «*N'importe qui peut devenir un «bâton» [en référence aux statistiques, ndr]*». À l'inverse, Yannick Danio reconnaît, lui, une plus grande clémence envers les populations aisées. Mais le résultat

est le même : avec l'absence de police de proximité et l'arrivée de la politique du chiffre, la relation jeunes-police se réduit uniquement à la répression.

Au-delà du contrôle au faciès, certains jeunes reprochent aux forces de l'ordre leur violence et leur impunité. D'après l'Observatoire des libertés publiques, dirigé par l'historien Maurice Rajsfus, entre dix et quinze personnes meurent chaque année entre les mains des policiers. En 2009, la CNDS publiait un rapport critiquant les pratiques de certains d'entre eux, dénonçant des «*atteintes à la dignité des personnes arrêtées*», un «*recours excessif à la coercition*» et des «*violences illégitimes*» lors des interpellations et des gardes à vue. Parallèlement, le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe observe la relative

Avec la politique du chiffre et l'absence de police de proximité, la relation jeunes-police se réduit à la répression.

> impunité dont jouissent les forces de l'ordre. « Peu de violences policières aboutissent à une condamnation proportionnelle aux faits incriminés. Dans plusieurs cas, les policiers anticipent le dépôt de plainte de la victime en déposant [eux-mêmes] plainte pour outrage et rébellion à agent. »

Le sociologue Didier Fassin, auteur de *La force de l'ordre*³, explique ces violences par la frustration de certains agents face aux peines requises contre les jeunes délinquants, qu'ils jugent légères. « Les gardiens de la paix se sentent alors fondés à faire justice eux-mêmes. » Si l'on ajoute l'absence de cellule psychologique digne de ce nom pour les policiers et des conditions de travail de plus en plus difficiles, le risque de dérapage augmente.

Le frère d'Amal Bentounsi a été abattu par des gardiens de la paix l'an dernier. Amal constate que les jeunes expriment désormais une peur quasi généralisée de la police. Cette mère de famille conseille donc à ses enfants d'être irréprochables face aux forces de l'ordre qu'elle considère « au-dessus des lois ». Asna, 52 ans, demande, elle, aux jeunes de prendre des photos et de filmer les abus des policiers avec leur téléphone portable. Pourtant, Yannick Danio assure que ces passages à tabac relèvent du fantasme. « Les polices des polices n'ont jamais autant travaillé. Nous subissons un triple contrôle : celui de la hiérarchie, de la justice et des citoyens. » Outre les violences physiques, Didier Fassin note surtout la récurrence



Paris, mars 2013 : rassemblement contre les violences policières du collectif Vies volées

©WILL PRIX

des violences morales, « les scènes d'humiliation tout à fait banales », mais quasiment impossibles à évaluer. Conséquence pour Reda Didi, fondateur du think tank Graines de France qui anime régulièrement des tables rondes police/citoyens : « Trop de Français évitent d'avoir affaire aux forces de l'ordre, même pour faire valoir leurs droits. »

« ON VIT SUR UNE POUDRIÈRE »

Sans codes communs, le fossé se creuse. Avec 80% des recrues originaires de zones rurales ou de petites et moyennes villes de province, la majorité des gardiens de la paix ressent un vrai décalage culturel en arrivant dans certains quartiers sensibles. Moins encadrée par les anciens, la nouvelle génération de policiers s'est forgée sa propre idée de ces territoires. « Ils ont grandi avec les images virtuelles diffusées par les médias et les jeux vidéo. Comme tous les autres jeunes au final. Sauf que ces jeunes policiers sont du bon côté de la barrière », rappelle Yannick Danio. Le turn-over est important dans les quartiers sensibles en raison des conditions de travail. Impossible alors de créer des liens durables avec la population et de casser ces préjugés. Face à la montée de la violence dans certains lieux, l'équipement des policiers monte lui aussi en gamme avec la multiplication des armes non létales (flashball, taser). Mohamed Douhane, du syndicat Syner-

gie Officiers, rappelle que 7 000 policiers et gendarmes sont blessés chaque année dans l'exercice de leur fonction. Se protéger soi-même deviendrait alors une priorité pour les forces de l'ordre. Un aspect « Robocop » que certains jeunes vivent comme une attaque... Lucie, 22 ans, n'est pas rassurée par la présence des gardiens de la paix. « La police donne plus un sentiment d'oppression que de sécurité. » Par ricochet, les agents ont les nerfs à fleur de peau. « Ils se sentent stigmatisés car ils sont rarement perçus comme un service public mais plutôt comme une troupe d'occupation dans les quartiers sensibles. En même temps, les policiers sont les premières victimes de la montée de la délinquance dans ces zones », s'alarme Mohamed Douhane. Face à une société de plus en plus violente et à une situation économique et sociale dégradée, notamment dans certains endroits, jeunes et police sont devenus pour quelques observateurs, deux bandes rivales. D'après le sociologue Christian Mouhanna, cette peur réciproque conduit « le groupe majoritaire à tenter d'impressionner le groupe minoritaire. Ou à provoquer l'autre pour le pousser à bout ». Jeunes et police, pas si éloignés que ça dans leurs réactions, donc. « Aujourd'hui, personne ne veut baisser les armes », affirme Yannick Danio. On vit sur une poudrière en permanence. »

1. Éd. Libertalia.
2. Éd. J-C Gawsewitch.
3. Éd. Seuil.

POLICIERS/JEUNES
LA MAIN DANS LA MAIN.



©ELDIABLO

Allergiques à l'uniforme ?

Les contrôles au faciès, nombreux et abusifs, font naître chez les jeunes un sentiment d'hostilité vis-à-vis de la police. Toutefois, depuis la fin du service militaire, on note une attirance manifeste de cette jeunesse pour des carrières dans l'armée. Alors, allergiques à l'uniforme ? Oui mais à quel uniforme ?

« Les policiers aiment montrer qu'ils dominent le territoire. Nous, on est fatigué de ces contrôles répétés faits la plupart du temps selon le faciès des gens. Alors ça clache forcément », souligne Stéphane, un ado du Clos-Saint-Lazare, quartier très populaire de Stains, dans le 93. En revanche Ahmed, jeune policier à Saint-Ouen, également du 93, constate, lui, que « le bleu a mauvaise presse en France. C'est culturel. Alors que dans d'autres pays, la police est une institution sacrée ». Qui dit vrai ? Les deux, pourrait-on répondre.

En effet, de récentes études sociologiques ont largement mis en relief la surexposition des minorités qui jugent ces contrôles au faciès abusifs et humiliants. Des pratiques qui, selon elles, entérinent et parachèvent leur état de relégation sociale, économique et symbolique. Et une stigmatisation qui rendrait cette jeunesse particulièrement hostile aux métiers de la police. De l'autre côté, les sondages relatifs à l'image de la police confirment ce sentiment de désaffection ressenti par Ahmed. Nombre d'experts et de journalistes en déduisent, un peu trop à la légère, que les jeunes des quartiers seraient allergiques à toute idée d'uniforme. Pourtant depuis la fin du service militaire, les carrières au sein de « la grande muette » (l'armée) ne cessent d'attirer ces mêmes jeunes.

L'anecdote relatée par Antoine, adjoint et orienteur au CIRFA de Marseille

(Centre d'information et de recrutement des forces armées) illustre bien cette dualité dans la représentation que les jeunes se font de la police et des armées. « Un ami, raconte-t-il, m'avait invité à son mariage dans les quartiers nord de la ville. Il tenait absolument à ce que je vienne en tenue d'apparat militaire pour la cérémonie. Quand je suis arrivé, j'ai garé ma voiture et je n'ai pas eu de problème. Tout s'est bien passé. Mais le soir, quand je l'ai récupérée, elle était complètement rayée : des jeunes l'avaient abîmée, croyant que c'était la voiture d'un policier ! Chez nous, les chasseurs alpins, la tenue d'apparat est bleue... En uniforme militaire classique, je n'ai jamais eu de problèmes. » Une expérience qui révèle un rapport différent selon l'uniforme.

« Les jeunes issus des quartiers populaires trouvent dans l'armée une identité positive et un job... »

Elyamine Settoul, enseignant à SciencesPo Paris, spécialisé dans les thématiques sur la diversité au sein des armées, souligne les raisons de ces réactions complexes : « Les jeunes issus de quartiers populaires trouvent dans l'armée une identité positive et un job qui leur permettra de gravir les échelons au mérite. L'uniforme n'est pas



©ELDIABLO

un frein pour eux. Bien au contraire, c'est la preuve et l'illustration que l'institution ne fait pas de différence entre les classes sociales. »

Les expériences que vivent les jeunes avec la police attiseraient chez eux une animosité et un antagonisme susceptibles de les éloigner d'une éventuelle carrière au sein de ces métiers. De plus, pour un candidat potentiellement intéressé par le métier de gardien de la paix, l'intégration au sein d'un tel corps d'État est loin d'être neutre. Elle implique également de devoir soutenir le regard suspicieux, voire parfois franchement hostile de ses collègues. De nombreux témoignages vont dans ce sens. Preuve supplémentaire que les méfiances réciproques entretenues par police et jeunes des quartiers nécessitent une réflexion globale et dépassionnée sur les pratiques policières.

Les nouvelles mesures passées au peigne fin

• **Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, a hérité à son arrivée place Beauvau de l'épineux dossier des relations police/population. Un an après, que penser des nouvelles mesures annoncées ?**

Au placard, le projet de récépissé remis aux personnes faisant l'objet d'un contrôle d'identité. Cette proposition, soutenue par Jean-Marc Ayrault en juin 2012, puis par Dominique Baudis, Défenseur des droits, mais rejetée par les syndicats de police semble être abandonnée.

Une mesure « beaucoup trop bureaucratique et lourde à gérer », selon Manuel Valls. Pourtant des ministres, Christiane Taubira (Justice) et François Lamy (Ville) en tête, y sont favorables... Alors, à la place, que voit-on venir ? Le retour d'un numéro d'identification sur l'uniforme des agents¹ et une révision du code de déontologie, pour la première fois commun à la police et la gendarmerie. Cette nouvelle version rappelle les principes de « probité », d'« obéissance » ou de « droit de réserve » auxquels sont soumises les forces de l'ordre. Elle préconise également le vouvoiement et prétend encadrer plus étroitement, sous la pression du Défenseur des droits, les « palpations de sécurité » et les contrôles d'identité. Des dispositions acceptées par les représentants des gendarmes et des policiers, à l'exception du syndicat Alliance qui y voit un texte « stigmatisant, voire outrageant » pour les forces de l'ordre.

« Vingt-six ans après sa création, l'énoncé des règles déontologiques méritait d'être rafraîchi », accorde Mohamed Douhane, commandant de police et secrétaire national du syndicat Synergie-Officiers. « Il s'agit davantage de préciser la loi que d'affirmer des nouvelles prescriptions pour les policiers, estime Stéphane Liévin, secrétaire national du syndicat Unité SGP Police FO. Même si ce code a une valeur juridique, cela reste avant tout symbolique. »

Tout en notant dans ce nouveau code « des points importants », comme la procédure du contrôle et l'exclusion du tutoiement, Nathalie Duhamel, ancienne secrétaire générale de la Commission nationale de déontologie de la sécurité, s'interroge : « Son application concrète au quotidien dépendra de la volonté (ou pas...) de la hiérarchie, et de la formation des officiers. Côté police et citoyens, les constructions stéréotypées réciproques sont nombreuses. » Le syndicat de la Magistrature (SM) y voit, lui, une « avancée », mais pointe du doigt l'article sur les palpations de sécurité. « Ces potentielles sources d'humiliation doivent être limitées explicitement par le code de procédure pénale », requiert Pascal Montfort, secrétaire national du syndicat.

Sur le « contrôle de l'action des policiers et des gendarmes », le texte fait appel au Défenseur des droits. Mais le syndicat de la Magistrature reste dubitatif quant au pouvoir effectif de cet organe : alerté par la situation des migrants à Calais, sujets à des arrestations abusives, le ministre de l'Intérieur a contesté les conclusions du Défenseur et balayé la plupart de ses recommandations.²

Sur le « contrôle de l'action des policiers et des gendarmes », le texte fait appel au Défenseur des droits. Mais le syndicat de la Magistrature reste dubitatif quant au pouvoir effectif de cet organe : alerté par la situation des migrants à Calais, sujets à des arrestations abusives, le ministre de l'Intérieur a contesté les conclusions du Défenseur et balayé la plupart de ses recommandations.²

Des policiers « identifiables »

Pas de récépissé donc mais le come back, fin 2013, d'un « élément d'identification » visible sur l'uniforme des officiers – probablement le numéro administratif qui figure au dos de la nouvelle carte de police – à défaut du matricule, auquel les syndicats sont opposés. Selon eux, le retour de la « pucelle » aurait permis aux malveillants de trouver plus facilement l'identité des policiers.

VOUS POURREZ BIENTÔT SAISIR LA « POLICE DES POLICES »

Les citoyens pourront saisir directement l'IGPN (Inspection générale de la police nationale) sur des dérapages policiers dont ils s'estimeraient victimes, via une plateforme internet.

Une réforme, prévue dès septembre 2013, « pour faire en sorte que la déontologie et les valeurs qui sont celles de la police s'appliquent, afin d'attendre des policiers un comportement exemplaire », a expliqué Manuel Valls. À Paris, les habitants peuvent déjà saisir l'IGS.



©ELDIABLO

« Identifier un agent peut être utile, mais, comme le nouveau code de déontologie, ces mesures ne résolvent pas les problèmes », affirme le Collectif Stop le contrôle au faciès. Constat partagé par Félix de Belloy, avocat des victimes présumées de contrôles discriminatoires qui ont assigné l'État en justice en 2012 : « Tant qu'un procès-verbal de contrôle d'identité n'est pas émis, le motif de cet acte policier ne sera ni connu, ni vérifiable, ni contestable devant les tribunaux »³. Or, rappelle le collectif, « l'engagement n°30 de François Hollande, c'est la lutte contre le « délit de faciès ».

Autre mesure testée depuis avril dernier à Nîmes : 165 « caméras piétons » installées en « zones de sécurité prioritaires ». Coût : 1 000 euros pièce.

Objectif ? Couper court aux éventuelles polémiques suivant une intervention ou un contrôle. « La vidéo a tendance à calmer les ardeurs des plus violents. Mais attention de ne pas tomber dans la politique gadget. La caméra ne doit pas remettre en cause la parole du policier », objecte Mohamed Douhane. Du côté du syndicat Unité SGP, pas d'opposition sur le principe : « On est plus dubitatif sur l'utilité à long terme et sur le coût que ça représente. » Le collectif Stop le contrôle au faciès, lui, s'insurge : « Ces caméras ne permettent ni de comptabiliser ni d'analyser les contrôles d'identité, contrairement au récépissé, mille fois moins coûteux. » Si l'expérimentation (de six mois) est validée, ce dispositif pourrait être généralisé.

SARAH ASHAYARI

1. Le port du numéro de matricule est progressivement devenu obsolète avant de disparaître en 1984 lors de la modernisation des uniformes de police voulue par Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur.
2. Rapport du Défenseur des droits relatif aux relations police / citoyens et aux contrôles d'identité, octobre 2012.
3. Tribune parue sur leplus.nouvelobs.com, 17 octobre 2012.

CE QU'ILS PROPOSENT



©FRANCK VIBERT

MOHAMED DOUHANE, SYNDICAT SYNERGIE OFFICIERS.

« Il faut affecter les policiers les plus expérimentés dans les quartiers sensibles, et prendre le temps de former ceux qui travailleront en « zones de sécurité prioritaires ». Valoriser les dispositifs de prévention de la délinquance. Par exemple, l'opération Ville vie vacances propose aux jeunes de quartiers défavorisés des activités encadrées par des policiers. Il faudrait d'autres actions de ce type. »



©DR



©J.-B. GURLIAT/MAIRIE DE PARIS

MYRIAM EL KHOMRI, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS CHARGÉE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ. « PROXIMITÉ AVEC LA POPULATION n'est pas forcément synonyme de laxisme. Les nouveaux gardiens de la paix, dans le cadre de leur formation, pourraient rencontrer élus locaux, associations, éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)... pour découvrir la richesse et la complexité du territoire sur lequel ils travailleront. »

REDA DIDI, FONDATEUR DU THINK TANK GRAINES DE FRANCE

Organisons des rencontres mensuelles citoyens-élus-police en trois temps : pour établir un état des lieux, pointer les responsabilités de chacun et émettre des solutions. Renforçons la formation initiale et continue des policiers avec, par exemple, des échanges de bonnes pratiques entre commissariats. Les critères d'évaluation doivent aussi prendre en compte le respect de la déontologie et la capacité à créer du lien social. Afin d'éviter le turn-over des policiers dans les territoires difficiles, il faut créer des conditions humaines et matérielles qui les incitent à rester. Leur tâche doit être motivante, en y incluant notamment de la prévention. »



©THÉO BIRAMBEAU

SAÏD KEBBOUCHE, DIRECTEUR DE L'ESPACE PROJETS INTERASSOCIATIFS (VAULX-EN-VELIN) « Créons partout des moments de dialogue entre habitants et police, notamment en primaire, collège et lycée. Le but ? Échanger pour comprendre comment l'autre fonctionne. »



ABDELHAK EDDOUK, président de l'Union des musulmans de Grigny, a longtemps approché le milieu carcéral en tant qu'aumônier.

« Proximité et communication... Tout est là. Lorsqu'il y a un problème dans un quartier, il arrive qu'en rentrant chez eux, les jeunes et les parents trouvent toute la cité encerclée par la police. La plupart du temps, ce sont des policiers inexpérimentés, sur la défensive car ils ne connaissent pas les habitants. Leur travail n'est pas facile du tout. Malgré cela, les gens ont peur d'eux et il y a de quoi ! J'ai moi-même été contrôlé et j'ai trouvé cette façon de faire très agressive. Il faut développer la proximité entre habitants et policiers, l'écoute et le dialogue. »

©WILL PRIX

CE QU'ILS PROPOSENT



YANNICK DANIO, SYNDICAT UNITÉ SGP POLICE

«La formation des policiers doit s'ouvrir sur la société civile sous forme de débats avec des associations, par exemple, afin de sortir des stéréotypes. Il faut également créer des bureaux de police dans les quartiers populaires.»

©THÉO BIRAMBEAU

COLLECTIF STOP LE CONTRÔLE AU FACIÈS

«Le contrôle d'identité est le seul acte de police régi par le Code de procédure pénale qui ne fasse pas l'objet d'un procès-verbal. Pour mettre fin à ces opérations injustifiées, il faudrait modifier ce code et instaurer un système de reçu justifiant le contrôle. Un premier exemplaire nominatif (avec date, lieu, heure, motif, cadre légal du contrôle et matricule de l'agent) serait donné à la personne contrôlée. Le second, anonyme, serait conservé par le policier, qui remettrait son carnet de souche

à une autorité indépendante. Cette dernière analyserait les données des reçus, pour évaluer leur efficacité, et aussi répondre à toute enquête en cas de litige. Cette mesure a fait ses preuves à l'étranger (voir p.18 et 19).»

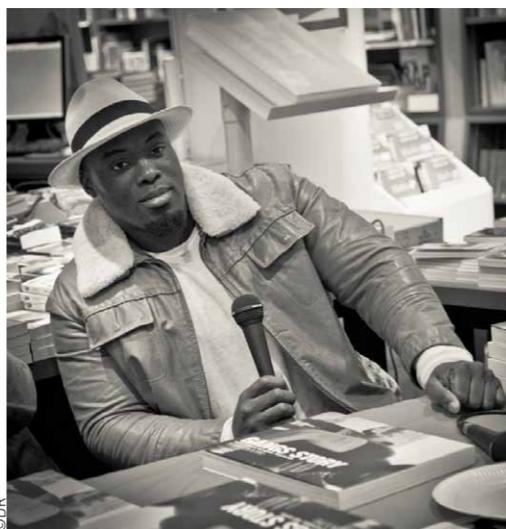


©WILLPRIX



NAÏMA M'FADEL, DÉLÉGUÉE DU PRÉFET DES YVELINES

Quand il n'y a plus de communication directe avec la population, les délinquants mettent à profit cette absence de relation. La légitimité de la police, inscrite dans la démocratie, doit être restaurée en s'appuyant sur les habitants. À Mantes-la-jolie, nous avons organisé des espaces de rencontre et de dialogue permettant aux citoyens et à la police de se parler, de construire de nouveaux rapports pour une meilleure cohésion police/habitants. Nous étudions aussi l'idée d'un «conseil des Sages» qui permettrait aux citoyens de se prononcer sur les délits d'incivilité qui empoisonnent la vie quotidienne.»



©DR

KIZO, AUTEUR DE GANGS STORY*

«Qui sont les policiers affectés dans les banlieues? Souvent les plus jeunes et les plus inexpérimentés. La plupart n'ont pas choisi d'y travailler. Aujourd'hui, la communication est rompue. Le contact est uniquement physique. On a besoin d'une police du quotidien. Certes, ça ne réglerait pas tous les problèmes. Mais, confrontés à des policiers pour qui la politesse et le vouvoiement seraient une habitude, face à des agents qui les verraient grandir et qui ne procéderaient donc pas à des contrôles répétés, la plupart des jeunes changerait de comportement. Les relations seraient plus apaisées.»

*Série documentaire de Kizo et Jean-Michel Verner. *Gangs Story*, de Yan Morvan et Kizo, éditions La Manufacture des livres, 2012.



©THÉO BIRAMBEAU

PASCAL MONTFORT, SECRÉTAIRE NATIONAL DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

«Outre les contrôles d'identité qui sont pratiqués afin d'éliminer une infraction bien précise, l'article 78-2 permet aux agents d'en effectuer sur une zone déterminée, suivant les réquisitions du procureur. Cette pratique a été généralisée dans certains quartiers, par exemple à la sortie de stations du RER, ou à proximité des stades. Or, ce dispositif est souvent inutile pour la sécurité de nos concitoyens, et n'aide pas à constater des infractions. Il peut être supprimé. À défaut, il devrait être conditionné à l'existence d'une ou plusieurs raisons «plausibles»: soit on soupçonne que la personne a commis ou se prépare à commettre une infraction, soit elle est susceptible de fournir des renseignements utiles à une enquête.»

LA COMÉDIE HUMAINE À L'ÉCRAN

Violences, coopération ou corruption... Un monde (pas si) fictif, où l'on ne distingue pas forcément les bons des mauvais...

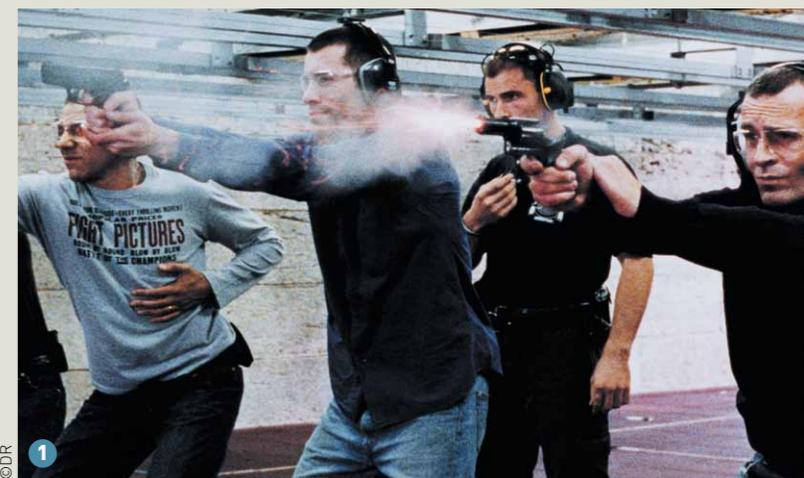
Paris, début des années 2000. Antoine, fraîchement débarqué de l'école, fait ses premiers pas à la police judiciaire. Enfin, on lui confie une mission: aller récupérer un document à la préfecture. Pas vraiment palpitant, mais bon... *Le petit lieutenant*¹ prend une voiture, fait hurler son gyrophare et déboule dans la capitale: «Casse-toi... À moi Paris! C'est la police, dégage!», lance-t-il, hilare, à la population alentours. Sentiment de toute puissance d'un gamin qui rêve de jouer au gendarme et au voleur. Un jeu grandeur nature, dont il ne sortira malheureusement pas indemne... Pas plus qu'Abdel Ichaha, habitant de la cité des Muguets, victime d'une bavure policière. Nuit d'émeutes. Les jeunes du quartier ont *La haine*². À commencer par Vince qui traîne ses guêtres en compagnie de Saïd et de Cousin Hub'. Vingt-quatre heures d'errance, cinq confrontations avec les flics. Bilan: une garde à vue émaillée d'insultes racistes et de coups, et un contrôle qui laisse Vince au tapis. En prime, une relation explosive entre habitants et policiers. Attention, nous prévient Jean-François Richet, *Ma 6-T va crack-er*³. Car les règles du jeu sont faussées...

UN ÉCHIQUIER TRAGIQUE

Rois de *L'esquive*⁴ amoureuse, Lydia et Krime en font les frais. Un après-midi, les deux ados sont en train de régler leurs histoires de cœur un *spliff* à la main. Arrive une voiture. «Putain, y a les keufs...», souffle un de leurs potes. Restez tranquille, hein.» Tutoiement, brutalités, insultes... Les policiers ont la main, les jeunes sont pris au piège.



©DR



©DR

Une humiliation qui arrachera des larmes à Frida, la copine de Lydia... Comme elle en a arraché à Tre dans *Boyz'n the hood*⁵ quinze ans auparavant. Jeune garçon sans histoire, contrôlé un soir en rentrant chez lui, dans le ghetto de South Central à Los Angeles. «T'as les jetons maintenant, hein! J'adore ça. C'est pour ça que je fais ce job. J'ai horreur des petits connards dans ton genre, con de nègre...», aboie l'agent -lui-même noir- arme à la main. Bien loin des *Keystone Kops*, ces policiers tournés en dérision par le cinéma burlesque du XX^e siècle, l'agent est ici le joueur et l'arbitre. Ce qui n'est pas pour déplaire à Vic Mackey, chef de la «brigade de choc» dans *The Shield*⁶, prêt à tout (même au meurtre) pour coincer les voyous de L.A.

À Baltimore aussi, policiers et habitants des cités du quartier Westside sont pris dans le *game* du trafic de drogue. Aux coups de force, l'équipe de l'inspecteur McNulty préfère toutefois le travail de fond. On suit, on planque, on met *Sur écoute*⁷ les bas-fonds de la ville. Un échiquier souvent tragique, où les policiers doivent obtenir la collaboration de certains habitants pour avancer leurs pions.

Mais de la coopération à la compromission, il n'y a parfois qu'un pas. Eddy Caplan, capitaine dans les Hauts-de-Seine, fait partie de ceux qui l'ont franchi. Familier des truands et des prostituées, il montera même au *Braquo*⁸ avec son équipe, à la fois corrompue et attachante. Un antihéros comme on en trouve parfois au 36 *quai des Orfèvres*⁹, qui vient alimenter cette grande comédie humaine où se côtoient citoyens, policiers et bandits... Sans que l'on sache toujours très bien de quel côté se trouvent les uns et les autres.

1. *Le petit lieutenant*, X. Beauvois, 2005.
2. *La haine*, de M. Kassovitz, 1995.
3. *Ma 6-T va crack-er*, J.-F. Richet, 1997.
4. *L'esquive*, A. Kéchiche, 2004.
5. J. Singleton, 1991.
6. S. Ryan, 2002-2008.
7. *The wire*, D. Simon, 2002-2008.
8. et 9. O. Marchal, auteur du film et de la série.

LE CASSE-TÊTE DE LA FORMATION ET DU RECRUTEMENT

Les Assises de la formation de la police nationale se sont tenues en février dernier autour du ministre de l'Intérieur Manuel Valls. L'objectif : plancher sur le recrutement et la formation de demain. Mission accomplie ? À voir...



©FRANCK VIBERT

Mars 2013, dans le métro parisien, visages ouverts et souriants: les Cadets de la République s'affichent. L'opération séduction pour attirer des jeunes gens dans la police nationale est lancée. Recrutés sans condition de diplôme, la formation durera un an. Ensuite, deux possibilités: rejoindre le corps des gardiens de la paix ou celui des adjoints à la sécurité. Les ADS,

comme on les appelle, suivent un cursus de trois mois. Au terme de ce court apprentissage, ils obtiennent un contrat de trois ans, renouvelable une fois.

«La culture de la formation dans la police nationale n'a commencé que tardivement», notait Pierre Antonmattei, alors directeur de la formation de la police nationale, dans un rapport publié en 2002. «Cette prise de conscience a d'abord concerné le sommet de la hiérarchie, c'est-à-dire les commissaires, puisque l'École nationale supérieure de la police (ENSP), qui assure leur formation initiale, a été créée en 1942.»

À l'issue des Assises de la formation de la police nationale, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a mis en place des groupes de travail auxquels bon nombre d'associations n'ont pas été conviées pour plancher sur ce que seront la formation et le recrutement de demain. À ce jour, l'unique changement notable quant aux critères pour prétendre passer le concours est infime: aucune taille minimale (1m 60 jusqu'à 2010) n'est désormais requise. «Pour le concours d'entrée à l'école, rien ne bouge. L'âge minimum reste de 18 ans. La formation initiale n'est, à première vue, pas modifiée non plus: une année, partagée entre théorie et pratique», explique Yolande Farges, chef du service formation du syndicat Alliance PN. En fonction du résultat, les futurs policiers sont ensuite classés. Et, selon ce classement, ils sont affectés à tel ou tel service. Pas question pour eux d'être confrontés à certains domaines sensibles au sortir de l'école: stups, crim' ou brigade des mineurs.

DES RECRUTEMENTS PLUS PROFESSIONNALISÉS

Dans son étude sur le management et le stress, Mathieu Molines a interrogé quelques 6 000 policiers entre janvier 2011 et mai 2012. 56,1 % d'entre eux estiment que l'apprentissage les aide à faire face à des situations stressantes. 56,1% seulement... pourrait-on dire, vu l'importance du sujet dans le quotidien du policier et son possible impact sur le citoyen. La même étude précise que 83,3% des policiers interrogés déplorent une «absence de formation



©WILLPRIX

et d'apprentissage». Ils sont également en majorité critiques «sur le rôle managérial de leur supérieur hiérarchique», qui, à leurs yeux est peu préparé et manque «d'outils concrets pour gérer son équipe».

On promet mieux: «La recherche de profils capables de gérer le stress en action sera désormais privilégiée», affirme Yolande Farges, se référant à la nouvelle orientation prise par le gouvernement. Pour entrer dans l'école de police nationale, le jury chargé des entretiens (composé de personnel en activité et d'un psychologue) devrait être sensibilisé à repérer ces compétences.

«Nous souhaitons un vrai changement dans la scolarité des policiers, poursuit Yolande Farges. Et améliorer le sort des adjoints de sécurité est une priorité. Aujourd'hui, après leurs six ans de contrat, beaucoup se retrouvent au chômage ou, en caricaturant à peine, vigiles dans un supermarché.» Si Alliance PN, par la voix de Yolande Farges joue la carte de la stigmatisation du policier (selon elle, les dérapages «minoritaires» sont «inévitables et sévèrement punis», dès qu'ils sont constatés), le son de cloche peut être bien différent sur le terrain. Paul, policier martiniquais, arrivé il y a cinq ans en métropole, raconte: «Je me suis fait contrôler par deux flics (j'étais en civil). Je suis jeune et noir. Quand le premier a vu ma carte professionnelle, il m'a accusé d'en présenter une fausse. C'est son collègue qui l'a remis en place. Le problème, c'est d'être tributaire d'une réaction ou d'une autre, d'un racisme très courant ou d'une solidarité affichée... La formation devrait, dès le début, nous aider à prendre de la distance avec ce genre de sentiment.» Sihem Souid, policière, auteure du très évocateur *Omerta dans la police*¹, n'a pas sa langue dans sa poche. Son opus lui vaudra d'être suspendue dix-huit mois, dont six fermes, par l'administration pour non-respect du droit de réserve. Avant de rejoindre, «par choix», le ministère de la Justice. «Mieux vaut reconnaître des pratiques qui existent et tenter de les combattre plutôt que de les nier, explique-t-elle. Beaucoup d'anciens collègues ont tenté d'alerter le syndicat Alliance sur ces problèmes de discriminations mais Alliance fait l'artruche.»

LA POLITIQUE DU CHIFFRE PRIME TOUJOURS SUR LE TERRAIN

Après la formation initiale, un policier continue d'être évalué. Le supérieur hiérarchique de son service veille à l'évolution de ses recrues. Et les note chaque année sur une échelle de 1 à 7. Une notation, parfois subjective, qui influe ensuite sur l'avancement et les mutations. Le chef de service s'assure également du «relevé des compteurs», en application de ladite politique du chiffre, initiée par Nicolas Sarkozy. «Des primes au mérite étaient distribuées à ceux qui faisaient le plus de chiffre», souligne Sihem Souid. «Ça a duré dix ans, ça prend du temps», a déclaré Manuel Valls², évoquant la suppression «en cours» de cette mesure. «Dix ans qui ont considérablement abîmé les relations et ce n'est pas du fait de la population, explique Sihem. Il est urgent d'impulser un travail de fond pour que les gens cessent d'avoir peur de la police.»

La police évolue-t-elle au rythme de la société et des attentes de nos concitoyens, se demandait le ministre dans son discours de clôture de ces Assises? Seuls les résultats des travaux en cours le diront.

1. Paru en 2010 aux éditions du Cherche-midi.
2. Lors de l'émission *Zone Interdite*, diffusée sur M6 le 28 avril 2013.

PLEINS FEUX SUR LES BAC

Un loup, surveillant des tours de Mantes-la-Jolie. Un tigre, gardien du fort d'Étampes. Les grands ensembles de Boissy-Saint-Léger pris au piège d'une araignée... Chaque membre de la Bac arbore son écusson. Créées en 1971, dans le Val de Marne et en Seine-Saint-Denis, les BAC, brigades anticriminalité, suscitent la polémique. Expérience requise: avoir passé le concours de gardien de la paix et l'avoir exercé pendant trois ans. En théorie, les agents peuvent rester au maximum neuf ans dans leur brigade, mais beaucoup y effectuent tout leur service. Les policiers des BAC peuvent intervenir en civil et rouler en voiture banalisée. Pour le sociologue Serge Mouhanna, la Bac est un problème car sa fonction est d'apporter une réponse uniquement répressive. «Cette police d'action est très valorisée, constatait le sociologue Sebastian Roché en 2007. Car les résultats sont concrets: on ramène des gens en cellule. Conséquence: les effectifs ont doublé. Au détriment des policiers en uniforme.»

Dans la dynamique des Assises, un groupe de travail planche sur l'avenir de cette police d'intervention... Bon courage!



Blessée mais combative

RAMATA

DU COLLECTIF VIES VOLÉES



©WILLPRIX

«Jusqu'à-là, nous menions une vie tranquille.» 17 juin 2007, «le jour où mon frère Lamine a été tué par des policiers.» Un frère connu des agents du quartier, «systématiquement contrôlé, comme tous les jeunes Noirs de France».

Ramata se remémore la nuit du drame. Paris, 20^e, entre quatre et cinq heures du matin, la police découvre Lamine, caché sous une voiture. On lui demande de sortir. Il s'exécute. «Impressionnés» par le mètre quatre-vingt-six et les quatre-vingt-dix kilos du garçon, les agents le plaquent au sol puis le placent violemment dans un fourgon. «Pendant une demi-heure, cinq policiers le maintiennent au sol. Lamine vomit à plusieurs reprises, avant d'étouffer.» «Asphyxie mécanique», conclut le rapport médico-légal.

«Nous avons appris sa mort trente-six heures après sa disparition.» L'IGS (Inspection générale des services) livre, elle,

une autre version des faits: Lamine aurait agressé une femme et résisté aux forces de l'ordre. «Des mensonges», accuse Ramata. «Nous sommes allés voir cette fille. Elle n'avait qu'un léger hématome sur le nez, dû à une opération réalisée quelques jours plus tôt. Le récit de l'IGS ne colle pas avec le garçon que nous connaissons.» Ses lèvres tremblent. «Il a fallu attendre six mois avant de pouvoir consulter le dossier.»

La lecture du document confirme ses craintes. Ramata dépose plainte et se porte partie civile au Tribunal de Paris. Les policiers s'en sortent avec un non-lieu. Outrée, Ramata sillonne la France à la recherche de familles touchées par la mort d'un proche. En résulte une association, Vies volées, fondée avec ceux qu'elle a croisés. «Des histoires comme la mienne, il y en a dans tout le pays. À défaut d'obtenir des réparations, nous voulons que l'on se souvienne de nos morts.» Les années passent. La blessure reste, avec un sentiment d'injustice qui a terni à jamais son image de la police.

MARC LA MOLA
POLICIER À MARSEILLE



©DR

L'écriture comme salut

Ne lui parlez pas de police de proximité. «C'est un pléonasmisme. Notre mission, c'est avant tout d'être proche des gens pour les aider.» Né en 1964, Marc grandit dans les quartiers nord de Marseille. Il sait depuis toujours qu'il sera policier. «Je ne me voyais pas faire autre chose. C'était une vocation.»

Mais ces dix dernières années, «depuis l'avènement du roi Sarkozy», l'image qu'il avait du métier, certes un peu

«idéalisée», s'est détériorée. En cause, «cette politique du chiffre et la rentabilité demandée. Des méthodes qui n'ont pas leur place dans la profession». Le Marseillais observe les rapports entre les jeunes et les forces de l'ordre qui se sont durcis. «On porte atteinte quotidiennement aux libertés individuelles des personnes. On contraint les fonctionnaires de police à interpellier les étrangers pour les reconduire à la frontière.» Nostalgique d'une époque où «le gradé n'avait pas l'âge

de celui qui entre en service» mais avait plus de bouteille, Marc est témoin du déclin de cette institution qu'il tenait pourtant en haute estime. «Lorsque j'étais à la brigade anticriminalité (BAC), nous allions au contact des jeunes. On discutait avec eux. Parfois nous les sermonnions. Mais nous n'étions pas uniquement là pour les interpellier. Les nouvelles recrues doivent arrêter de penser leur métier uniquement sous l'angle de la répression. Nous avons un rôle social et humain à tenir.

Tant que ça ne changera pas, le fossé entre jeunes et policiers ne pourra pas se résorber.» Après vingt-cinq ans de métier, de pressions «venues d'en haut», de conflits entre collègues, il craque. Un soir, Marc porte le canon de son arme de service jusqu'à sa bouche. Sa famille le retient de peu. De cet instant naît un livre au titre explicite, *Mon sale boulot*, où il expose les dérives d'une profession... qu'il exerce encore aujourd'hui.



©WILLPRIX

BIBIA

DÉLÉGUÉE SYNDICALE UNITÉ SGP POLICE

Désabusée

«Les jeunes ne nous craignent plus», constate Bibia. Sur son visage, pas la moindre émotion. Juste l'amer constat d'une situation... La police des transports, elle y a été confrontée pendant de longues années, avant de devenir déléguée syndicale unité SGP Police. Pourtant Bibia aspirait à autre chose en rejoignant les forces de l'ordre. «Comme beaucoup, je suis entrée dans la police par vocation. Je voulais arrêter les voleurs, sauver les gens.» En 2008

elle intègre le service des douanes et travaille sur l'Eurostar. La désillusion l'envahit au fil des années. «Je voyais croître de jour en jour une animosité chez les jeunes vis-à-vis de la police et, même chez ceux qui n'avaient rien à se reprocher: ils devenaient de plus en plus hostiles aux contrôles d'identité. Aujourd'hui, on nous tutoie facilement et ça dérape très vite. Une simple vérification finit souvent en outrage à agent. Sans compter le nombre de vidéos,

prises sur le vif avec des smartphones qui, sorties de leur contexte, nous mettent en porte-à-faux.» Derrière la réticence des usagers plane le spectre du contrôle au faciès. Signe d'une crise de confiance entre voyageurs et contrôleurs. «Notre parole est toujours remise en question. Nous devons nous justifier à la fois auprès des passagers et de notre hiérarchie.» Bibia tient le coup face aux insultes machistes et déplore la virulence de la délinquance

juvénile. «On se retrouve parfois confronté à des enfants de 8 ans...» Bibia préconise plus de fermeté et de suivi. «Il nous arrive de revoir, dans les wagons, les individus interpellés la veille. Nous ne sommes absolument pas informés de ce qu'il advient des fraudeurs.» Le sentiment d'un travail inachevé... «On nous demande de multiplier les interventions pour justifier de notre activité. Mais si je dois interpellier trente personnes de plus dans la journée, j'aimerais savoir pourquoi!»

Caméra au poing

LADJI

RÉALISATEUR
DES CLIPS
STOP
LE CONTRÔLE
AU FACIÈS

«Hey toi! Donne-moi tes papiers!» Ce genre d'interpellation lancée à la volée, Ladji l'a entendu des centaines de fois. Réalisateur, spécialiste des banlieues, «vu la carence du cinéma français sur ces thématiques», il tourne, fin 2011, une série de clips pour le collectif Stop le contrôle au faciès. En quelques minutes, des personnalités racontent, avec humour, leur premier ou leur pire contrôle d'identité. «C'est souvent dans ces circonstances que les jeunes nouent leur premier contact avec la police. Les relations qui en découlent ne peuvent qu'être négatives. On en vient à avoir peur d'eux... Moi-même, étant petit, j'ai éprouvé ce sentiment. Un jour, alors que je venais de me blesser après un match de foot, j'ai vu un ami courir à toute vitesse. Les flics étaient là, cachés dans un coin. Ni une, ni deux, dès que je les ai vus, j'ai pris mes jambes à mon cou et je me suis enfui moi aussi.» Depuis, le temps a passé et Ladji s'est informé sur la législation française. Aujourd'hui, il

joue de son savoir vis-à-vis des forces de l'ordre. Il ironise: «Maintenant que je connais mes droits, ça devient drôle de voir un agent s'avancer vers moi. Le ton change rapidement. En général, il repart la queue entre les jambes. Se faire contrôler devient un plaisir!» Pour ceux qui n'ont pas lu les textes de loi, la situation est plus complexe. «Les jeunes se rebellent, surtout à l'adolescence. Ils veulent provoquer la police. Ça finit souvent mal. Beaucoup en sont morts.» Le remède à cette fracture? «Le réécipissé après un contrôle est une solution parmi tant d'autres. On pourrait organiser des ateliers entre citoyens et policiers. Placer les nouvelles recrues, encore en formation, dans les localités où elles vont travailler... En somme, créer un véritable dialogue entre la population et les agents. Le respect pour cette profession se perd. La police doit renouer avec les idéaux qu'elle défend.» Comme le confie Ladji, sourire aux lèvres, «après tout, on a tous prétendu un jour que notre père était un policier.»

QUOI DE NEUF AILLEURS ?

Réduire les disparités ethniques, améliorer la qualité des contrôles... Plusieurs pays, notamment au Royaume-Uni, tentent différentes approches pour mieux informer les civils de leurs droits, parfaire le renseignement et la formation des agents. Si beaucoup reste encore à faire, des idées originales ont le mérite d'exister et d'être appliquées avec succès. Petit inventaire.

SUÈDE CAP SUR LES JEUNES ET LA DIVERSITÉ

Jusqu'en 2005, la police de l'arrondissement de Soedertaelje (Stockholm) n'employait que peu de gens issus de la diversité. Pourtant, 25% de la population locale appartenait à des minorités ethniques. Un projet baptisé «Spira» a été conçu sur une durée de trois ans pour accroître la représentation de ces minorités dans la police. Sur 140 candidatures, dix-sept ont été retenues pour occuper des postes civils dans la perspective de devenir agents de police. Au terme du projet, en 2007, cinq personnes étaient inscrites à l'école de police, sept avaient un emploi permanent et quatre ont collaboré à des projets temporaires. En 2009, l'ensemble des arrondissements de Stockholm a adopté le projet et, en octobre, soixante-dix personnes d'origine non nordique ont été recrutées. Après ce franc succès, des expériences similaires ont été lancées à Malmö et Göteborg. D'autres tentatives ont lieu pour qu'un dialogue s'engage entre jeunes et policiers. La police du district de Soedertoern, à Stockholm, s'est rapprochée des jeunes habitants. Ensemble, ils ont inventé des jeux de rôle pour mieux se comprendre et communiquer. Une initiative réussie qui a évolué en cours de formation obligatoire pour tous les policiers du district !



HONGRIE DES PATROUILLES CONJOINTES POUR APPRENDRE À COMMUNIQUER

En Hongrie, pour améliorer les relations entre la communauté rom et les policiers, des représentants des Roms se joignent à des patrouilles de policiers, après avoir suivi une formation et signé un accord de confidentialité. Ces patrouilles conjointes permettent d'établir un dialogue et donnent aux policiers la possibilité de mieux connaître cette communauté et ses traditions. Certains expriment le besoin d'une formation plus approfondie. Quant aux civils, ils ont pris davantage conscience des difficultés auxquelles la police était confrontée. L'un d'eux a rejoint les rangs de la police et a créé pour ses collègues des formations sur la culture et l'histoire des Roms.

PAYS-BAS AMSTERDAM PRATIQUE LA POLICE DE PROXIMITÉ

Communiquer pour mieux se faire comprendre et éviter que ses actions soient interprétées comme des actes discriminatoires... telle est l'approche de la police de proximité mise en place à Amsterdam. Avant toute interpellation dans les quartiers à forte composante immigrée, les policiers doivent contacter les responsables de la communauté concernée pour leur expliquer les raisons de l'arrestation. Les responsables de la police d'Amsterdam soulignent que les contacts avec les communautés, notamment musulmanes, font partie intégrante du travail afin de détecter et de prévenir toute infraction.



IRLANDE LES GARDAI SE METTENT EN QUATRE



Délinquance, environnement, circulation routière, logement... À Dublin, la garda (police de proximité) a tissé des liens avec les différentes communautés, notamment chinoise et indienne, et ne ménage pas ses efforts pour les aider à trouver des solutions à travers des gestes simples comme louer des salles, proposer de l'aide pour l'organisation d'un événement, obtenir un visa de travail. Un atelier informel sur le code de la route, organisé à la demande de la communauté indienne, a même eu lieu dans un pub local avec des agents en civil !

ROYAUME-UNI DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE MISES À CONTRIBUTION

Contrôler les contrôles... La police locale du West Yorkshire a fait preuve d'imagination pour évaluer la qualité des contrôles. Elle a mis en place des comités de surveillance qui, lors de réunions régulières, réexaminent les formulaires remplis par les agents, les fondements juridiques et les motifs du contrôle ou encore la qualité de la consignation faite par l'agent. Ailleurs, plusieurs programmes de formation sont mis en place avec des exercices de jeux de rôle, voire tout un travail avec des compagnies de théâtre, afin de mettre en scène les confrontations. Des séances de formation conjointes ont également été créées, réunissant policiers et membres de communautés minoritaires, chacun explorant l'expérience de l'autre.



ÉTATS-UNIS SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS...



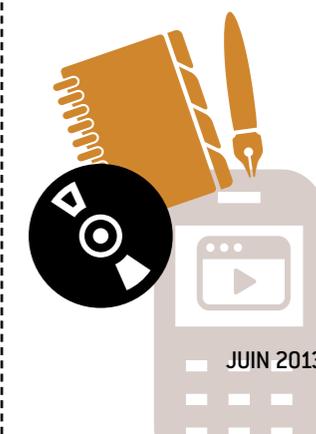
Des citoyens américains luttent contre la violence de certains policiers. Leurs armes : une caméra ou un appareil photo. Bienvenue dans le monde du copwatching, une méthode née dans le sillage du combat pour les droits civiques des Afro-Américains. Le copwatching consiste à surveiller les interpellations et dérapages de la police de rue par le biais de citoyens ordinaires. Le concept trouve un second souffle avec l'affaire Rodney King. En 1991, un amateur filme le passage à tabac d'un Noir par des policiers.

Le copwatching fait des émules, notamment au Canada et en France. Mais le collectif français, Copwatch Nord-Île-de-France use de méthodes plus radicales que son homologue américain. L'association va jusqu'à mettre en ligne nom, prénom, photos et opinions politiques supposées d'agents pris en faute. Le site Internet avait fermé en octobre 2011 pour avoir dévoilé des informations personnelles sur certains policiers. Copwatch Nord-Île-de-France a fait cependant son retour sur la toile en janvier 2012.

Autre initiative venant des États-Unis : le collectif «Justice Committee» délivre un carnet d'une dizaine de pages intitulé *Know your rights*. Le document recense tous les recours qu'ont les individus face au comportement de policiers zélés. Une formation est dispensée à ceux qui souhaitent s'engager dans le mouvement. Un savoir indispensable pour lutter contre les abus.

ROYAUME-UNI DVD, LIVRETS ET APPLICATION SUR TÉLÉPHONE PORTABLE POUR CONNAÎTRE SES DROITS

L'association des autorités policières met à la disposition des citoyens un livret disponible en 20 langues (arabe, chinois, serbe, vietnamien...). Un DVD éducatif pour former les policiers et informer les civils est également disponible avec une application sur téléphone portable, développée par des étudiants des quartiers sud de Londres.



ESPAGNE MOINS DE CONTRÔLES, PLUS DE RÉSULTATS

En Espagne, des expériences pilotes effectuées dans les villes de Girona et Fuenlabrada, près de Madrid, montrent qu'une meilleure formation des policiers et, surtout, l'utilisation systématique d'un formulaire lors de contrôles les facilitent et les rendent plus efficaces. Ces formulaires répertorient les motifs, le type de contrôle effectué, les suites données et permettent d'identifier le policier. Efficacité accrue et discrimination en baisse : à Fuenlabrada, les Marocains étaient contrôlés 9,6 fois plus souvent que les Espagnols. Après l'expérience (qui a duré six mois) ce taux est tombé à 3,4. Conclusion : les officiers de police mettent en œuvre les contrôles avec plus de discernement lorsqu'ils sont tenus d'en justifier l'objet.

1 • Un policier peut me contrôler, peu importe son grade.

Vrai. Les policiers, gendarmes et douaniers, dans certains cas, sont habilités à exercer un contrôle d'identité. L'action doit cependant être réalisée sous la tutelle d'un officier de police judiciaire.

2 • Je dois obligatoirement avoir une carte d'identité lorsque je sors de chez moi.

Faux. La possession d'une carte d'identité n'est pas obligatoire sur le sol français. Passeport, permis de conduire, carte professionnelle ou encore carte vitale, peuvent faire l'affaire en cas de contrôle. Attention, si l'agent a des doutes sur l'authenticité du document, il peut procéder à une vérification d'identité. Elle se déroule sur place ou au commissariat.

3 • L'agent de police doit me fournir le motif de son contrôle.

Faux. Policiers et gendarmes ne sont pas obligés d'en donner les raisons.

4 • Je peux me faire contrôler n'importe où.

Vrai/Faux. Les contrôles peuvent se dérouler dans des lieux publics ou privés (domicile, lieu de travail, voiture person-

nelle...). Tout dépend du type de contrôle (judiciaire, administratif ou dans le cadre de l'espace Schengen).

5 • Je peux refuser un contrôle d'identité.

Faux. S'il est effectué dans des conditions légales et par les autorités de police habilitées, vous ne pouvez pas le contester. Attention aux conducteurs: refuser de se soumettre « à toutes vérifications prescrites concernant son véhicule » peut coûter cher. Jusqu'à trois mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende selon le code de la route.

6 • Je peux être retenu par la police si je refuse un contrôle.

Vrai. S'y opposer n'est pas un délit en soi. L'officier de police judiciaire peut néanmoins décider d'une mesure de rétention pour vérification d'identité. Elle ne peut pas excéder quatre heures, à partir du début du contrôle. On peut alors relever vos empreintes et vous prendre en photo si un procureur ou un juge d'instruction l'autorise. Le procureur de la République est immédiatement averti si la personne interpellée est mineure. Un représentant légal est prévenu et doit assister à la procédure.

7 • Un relevé d'identité n'est pas un contrôle d'identité.

Vrai. Le relevé d'identité est effectué à la suite d'une infraction (code de la route, vol, ...) par tous les représentants des forces de l'ordre (police municipale, agent RATP...).

8 • Les agents de la RATP ou de la SNCF peuvent contrôler mon identité.

Faux. Seule la Police des transports est habilitée à le faire. L'agent RATP ou SNCF peut procéder à un relevé d'identité si vous voyagez sans titre de transport. Si vous refusez de livrer votre identité, l'agent peut avertir un officier de police judiciaire.

9 • Les vigiles et la police municipale peuvent contrôler mon identité.

Faux. La police municipale peut relever l'identité d'un individu. Elle n'a pas le droit de procéder à un contrôle, sauf si elle y est autorisée par un officier de police judiciaire. L'agent municipal peut vous appréhender et dresser un procès-verbal à votre rencontre s'il vous surprend en délit d'infraction. Quant aux vigiles, ils ne sont ni autorisés à contrôler une personne ni à relever son identité.

ASSOCIATIONS NATIONALES

• Collectif Stop le contrôle

au faciès **07 60 19 33 81**
stoplecaf@gmail.com
www.stoplecontroleaufaciers.fr

• Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) **09 54 80 25 93**

ADDH-CCIF - BP 70233
75 463 Paris Cedex 10
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
contact@islamophobie.net

• Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN) **06 19 45 45 52** - tin@le-cran.fr

• Union fédérale des associations tziganes (UFAT) **05 63 91 17 65**

Regroupe des associations qui œuvrent pour la défense du peuple tzigane dans sa pluralité (Roms, Gitans, Manouches...)
eugene.daumas@bbox.fr

• Brigade antinegrophobie **Par SMS : 07 85 01 74 84**

contact@brigadeantinegrophobie.com

• Graines de France **06 74 08 91 89**

Le premier cercle de réflexion spécialisé dans les quartiers populaires.
contact@grainesdefrance.fr

• Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI) **01 43 14 60 66**

Association spécialisée dans le droit des étrangers.
Permanence juridique du lundi au vendredi de 15h et 18h
gisti@gisti.org

• Ligue des droits de l'homme et du citoyen (LDH) **01 56 55 50 10**

Permanence juridique du lundi au vendredi, de 10h à 13h
juridique@ldh-france.org

• Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) **01 45 08 08 08**

gunger@licra.org / asalzer@licra.org

• Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) **01 53 38 99 99**

Du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h - accueil@mrp.fr

• SOS Racisme **01 40 35 36 55**

Permanence juridique les mardis et jeudis de 10h30 à 13h
En région parisienne:
blaise.cueco@sos-racisme.org
Autres: pierre.cabral@sos-racisme.org / hadja.aichour@sos-racisme.org

• Syndicat des avocats de France (SAF) **01 42 82 01 26**

Le SAF est une organisation qui œuvre pour la protection des droits de l'homme et l'aide juridique pour tous les citoyens.
34 rue Saint-Lazare, 75009 Paris
saforg@orange.fr

• Open Society Justice Initiative

(voir pages 4 et 5) - justice.initiative@opensocietyfoundations.org

• ACLEFEU **09 81 92 06 26**

L'association Collectif liberté égalité fraternité ensemble unis a pour objet de transmettre la parole des habitants des quartiers auprès des institutions.
3 allée Fernand Lindet
93390 Clichy-Sous-Bois
ac.lefeu@laposte.net

• Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) **01 40 36 24 66** - mib@no-log.org

INSTITUTIONS PUBLIQUES

• Le Défenseur des droits **09 69 39 00 00**

Autorité constitutionnelle indépendante, chargée de veiller à la protection des droits et libertés.
7 rue saint florentin,
75409 Paris Cedex 08
www.defenseurdesdroits.fr

• Inspection générale de la police nationale (IGPN) **01 49 27 49 27**

L'IGPN contrôle l'ensemble des services relevant de la direction générale de la police nationale.
Pour s'y rendre: 11, rue Cambacères,
75008 Paris
Pour écrire: Place Beauvau, 75800,
Paris Cedex 08
igpn.secdir@interieur.gouv.fr

ASSOCIATIONS EN RÉGION

• Espace projet interassociatifs à Lyon (EPI) **04 78 79 52 79**

Accès aux droits, égalité entre femmes et hommes, Intégration des populations issues de l'immigration et multiculturalité.
13 chemin Auguste Renoir
69120 Vaulx-en-Velin
espaces-projets-interassociatifs@wanadoo.fr

• Maison pour un développement solidaire, Paris Belleville **06 61 90 61 25**

Soutien aux projets collectifs et individuels, Point écoute jeunes.
lamaisonsolidaire@gmail.com